

Gratuit

ABDOUL WAHAB DIAKITÉ, PRÉSIDENT DE PCQVP-MALI

" Notre vision est " un pays riche en
ressources naturelles dont l'exploitation
bénéficie aujourd'hui et demain à tous "

CODE MINIER :
La Société civile
s'organise pour
la relecture



EXONÉRATION DE LA PATENTE AU
PROFIT DES COMPAGNIES MINIÈRES
PCQVP-Mali s'interroge
sur son impact



ASSEMBLÉE MONDIALE DE
PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ



Des changements stratégiques
pour promouvoir la redevabilité,

EXONÉRATION DE LA PATENTE AU PROFIT DES COMPAGNIES MINIÈRES PCQVP-Mali s'interroge sur son impact

" L'Etude sur le respect des obligations de l'Etat envers les collectivités dans le cadre de l'octroi des exonérations fiscales au Mali ", était au centre d'un atelier de validation à Bamako le 29 janvier 2020 sous la Présidence de M. Abdoul Wahab DIAKITE Président de PCQVP-Mali.

Pour évaluer la perte subie par les collectivités locales à l'occasion d'exonération de la patente et d'autres revenus destinés aux collectivités (la taxe de voirie) au profit des nouvelles compagnies en exploitation, que la Coalition " Publiez Ce Que Vous Payez " (PCQVP-Mali) avec l'appui technique et financier de OSIWA a mené une étude sur le respect des obligations de l'Etat envers les collectivités dans le cadre de l'octroi des exonérations fiscales au Mali.

Il s'agissait selon M. Abdoul Wahab DIAKITE de recueillir auprès des services techniques de l'Etat et des organisations socio-professionnelles, leur appréciation sur le rapport provisoire en vue de la publication du rapport final. M. DIAKITE a précisé que c'est pour évaluer la perte subie par les collectivités locales suite à l'exonération de la patente et d'autres taxes (taxe de voirie) que PCQVP a mené cette étude. " L'objet de cette



étude est de déterminer les conditions réelles de l'octroi de ces exonérations à l'occasion de l'exploitation des ressources naturelles ", a-t-il indiqué.

Il a rappelé que la vision de la coalition est " Un Mali riche en ressources naturelles dont l'exploitation bénéficie équitablement à tous les citoyens, aujourd'hui et demain ". Il a déclaré que les ressources naturelles constituent une source importante de revenus et d'emplois pour les pays producteurs comme le Mali. Cependant, il dira qu'il est difficile de percevoir l'impact de l'exploitation de ces ressources extractives sur les populations riveraines. " C'est pourquoi, pour la majorité des maliens l'or ne brille pas au Mali ", a-t-il déclaré.

Le Président de PCQVP-Mali est convaincu que l'exploitation des ressources naturelles engendre parfois des frustrations et des conflits en raison notamment de la mauvaise redistribution des revenus, leur affectation ou du manque des opportunités offertes par les compagnies sur le plan de l'emploi et de l'achat local.

Il dira que c'est dans l'espoir de mettre fin à cette situation et créer les conditions d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles, que la Coalition PCQVP-Mali, a lancé cette étude pour mettre à table le débat sur l'exonération de la patente au Mali. " L'Etat du Mali, en accordant ces exonérations fiscales et douanières spécifiques aux compagnies minières en exploitation pose en substance un problème de droit à

notre avis ", a-t-il déclaré, avant de préciser que la patente, conformément à la législation, est intégralement rétrocédée aux collectivités territoriales (Régions, cercles et communes), mais elle fait partie des impôts exonérés pendant les phases de recherche et de début d'exploration. " Le tout puissant Etat octroie ces exonérations sans donner aucune information aux collectivités ", a-t-il regretté. Avant de préciser que son exonération devait en principe occasionner une compensation de la part de l'Etat conformément à l'esprit du code de la décentralisation.

Au Mali, la mise en œuvre de la décentralisation a logiquement et progressivement abouti au transfert de certaines ressources aux collectivités territoriales. En effet, la loi sur la libre administration des collectivités territoriales prévoit que chaque collectivité territoriale dispose des ressources propres parmi lesquelles les impôts et taxes qu'elles sont autorisées à percevoir.

Ainsi, les lois N°2017-052/ du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales et N°2011-036 relative aux ressources fiscales des communes, cercles et régions, ont toujours gardé les mêmes dispositions dans leur nouvelle monture. Alors, parmi les ressources fiscales transférées aux collectivités territoriales, la patente reste l'impôt reparté carrément entre ces dernières (communes, cercles et régions). Par conséquent, l'Etat ne reçoit rien des

Publiez Ce
Que Vous payez

L'ECLAIREUR

Directeur de Publication
: Abdoul Wahab DIAKITE
Rédacteur en chef :
Tiémoko Souleymane
SANGARE
Rédacteur en chef ad-
joint : M. Nouhoum
DIAKITE
Comité de rédaction :
Ibrahima Labas KEITA
Idrissa SACKO
Ibrahima Siré
COULIBALY.

contributions de la patente, son rôle se limitant à l'encadrement législatif et réglementaire, au recouvrement et à la répartition.

De façon précise, c'est l'article 11 de la loi n° 2011-036 du 15 Juillet 2011 qui répartit la patente entre les différents niveaux des collectivités territoriales comme suit: 60% pour la commune, 25% pour le cercle et 15% pour la région.

Donc, après recouvrement du montant total de la patente, l'Etat le répartit entièrement entre les différents niveaux décentralisés, sans rien encaisser lui-même. Alors toute exonération de la patente constitue un manque à gagner pour les collectivités bénéficiaires.

La quarantaine de participants venus des institutions de la République, des ministères, des servi-



ces techniques et des organisations de la société civile, ont été édifiés sur le coût estimatif des pertes possibles subies par les collectivités à l'occasion des exo-

nérations. Ils ont aussi échangé sur l'impact du manque à gagner au niveau des collectivités, avant de proposer et discuter des mécanismes de compensation. ILK

FDS renforce les collectivités territoriales sur la méthode de calcul de la patente

Appuyer les collectivités et les communautés sur tous les aspects de l'exploitation minière afin que celles-ci puissent maximiser les avantages de cette activité temporaire en vue d'impulser leur développement, tel est l'engagement de la Fondation pour le Développement au Sahel (FDS) aux côtés de celles-ci depuis 2007.

Afin de fournir un espace de réflexion, de débats et d'apprentissage mutuel sur le droit de patente due par les compagnies minières aux élus locaux des collectivités bénéficiant des revenus miniers, la Fondation pour le Développement au Sahel (FDS) a organisé une série de renforcement de leurs compétences sur la méthode de calcul de la patente des compagnies minières. Réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du " Programme d'appui au processus de réforme du code minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés affectées par les opérations minières au Mali " en partena-

riat avec Open Society initiative for West Africa (OSIWA) ces activités se sont déroulées à Sikasso et Kayes. Ainsi, après l'atelier de Sikasso celui de Kayes a eu lieu les 29 et 30 Janvier 2020 au Conseil Régional de Kayes.

Rappelons que la cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : les mots de bienvenue du Directeur Exécutif de la FDS et le discours d'ouverture du secrétaire général du Conseil Régional de Kayes. Ces deux intervenants ont mis en exergue l'importance de la patente des compagnies minières sur les budgets des collectivités et la méconnaissance totale de sa méthode de calcul par les élus locaux.

Tout comme à Sikasso, le consultant Me. Alifa Habib Koné a éclairé les participants sur les problématiques essentielles liées à la patente à travers une brillante présentation axée sur un aperçu de la situation de la patente, l'encadrement juridique et institutionnel des ressources fiscales des collectivités territoriales, le circuit de collecte et

d'utilisation de la patente. Ces présentations consolidées par des exercices pratiques sur le calcul de la patente et les contributions éclairées des services techniques, des maires

et régisseurs des collectivités ont comblé toutes les attentes des participants sur cette problématique de la patente des sociétés minières.

Cernant mieux désormais la notion de patente et ses problématiques connexes, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Prévoir un taux de pourcentage de la taxe superficielle au bénéfice des collectivités
2. Impliquer les collectivités territoriales dans les processus de contractualisation avec les compagnies minières
3. Étendre le bénéfice de l'exploitation minière à tout le pays
4. Faire une large dissémination du nouveau code minier
5. Relire la loi N°2011- 036 pour taxer la mécanisation de l'orpaillage
6. Préciser la gestion des cartes d'orpaillage et préciser la taxe pour chaque équipement utilisé dans l'orpaillage
7. Mettre en concordance la loi de 2011 et le code général des impôts pour préciser la perception des impôts sur les motos à trois roues
8. Prévoir un pourcentage au bénéfice des collectivités sur les taxes d'exploitation industrielle
9. Associer les collectivités dans les processus de délivrance des permis de recherche et d'exploitation minière
10. Prendre l'instruction ministérielle pour la communication des informations financières aux collectivités territoriales



ABDOUL WAHAB DIAKITÉ, PRÉSIDENT DE PCQVP-MALI

" Notre vision est " un pays riche en ressources naturelles dont l'exploitation bénéficie aujourd'hui et demain à tous " .



Pouvez-vous nous présenter votre organisation, ses objectifs et missions ?

AWD : La Coalition malienne Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un réseau d'organisations légalement constitué regroupant seize (16) organisations de la société civile évoluant dans les domaines : des droits humains, du développement socio-économique, de l'environnement, de la consommation, de la presse, des études et de la formation. Elle est apolitique, non confessionnelle, à

but non lucratif.

Elle œuvre pour la gestion transparente, responsable et efficace des revenus des activités minières, gazières et pétrolières pour un développement harmonieux au Mali. Elle a pour but de promouvoir la transparence dans toute la chaîne des activités en rapport avec les industries extractives, de stimuler et participer au débat public et à la communication entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile sur la question des industries extractives

au Mali pour promouvoir la bonne gouvernance.

Il faut ajouter à cela que nous voulons influencer en faveur du peuple les politiques et lois nationales élaborées et mises en œuvre par le gouvernement malien concernant les industries extractives, ainsi que les conventions d'exploration, d'exploitation et de commercialisation signées avec toute entreprise impliquée pour assurer un développement humain durable, promouvoir et défendre les droits des populations et tra-

vailleurs des régions d'activités des industries extractives d'une part et du Mali entier d'autre part, renforcer les capacités des organisations nationales à promouvoir l'appropriation citoyenne, œuvrer pour l'implication des organisations membres dans la définition des politiques et programmes nationaux de développement, contribuer à la promotion d'une meilleure répartition des rôles et responsabilités entre les partenaires intervenants, promouvoir la transparence et la lutte contre la corruption sous ses formes.

Nous avons vu ces derniers temps les tentatives nationales de la Coalition PCQVP pour lever les inquiétudes et assurer la prise de la responsabilité est votre priorité.

AWD : Suite à la décision du Conseil d'Etat en octobre 2019, nous avons Sadiola Etienne (SADEX)

d'Anglogold Ashanti et d'IAMGOLD passe les 80% de capital social qu'il détenait à l'Etat malien qui ne possédait que 20%. Effectivement, nous avons des problèmes de compréhension par rapport à cette décision de notre Gouvernement au moment où le processus de fermeture de cette mine est en cours. Notre surprise est d'autant plus grande que le Gouvernement du Mali est réputé champion de bradage de nos sociétés d'Etat. Nous avons à présent des questions sans réponses.

Il s'agit : est-elle l'annonce de l'échec des réformes opérées dans le secteur minier ? Quel est l'objet de la décision ? Quelles sont les conditions liées à cette cession ? Pourquoi, le ministère en charge des Mines reste muet sur cette décision ? La réponse à ces questions permettrait de résoudre notre problème. Nous, notre vision est " un pays riche en ressources naturelles dont l'exploitation bénéficie aujourd'hui et demain à tous

Si le gouvernement malien décide de la création d'une so-

ciété d'Etat qui sera nommée Société d'exploitation des mines d'or de Yatela SA au sein de laquelle, il devient actionnaire majoritaire (80%), quelle lecture en faites-vous en tant que société civile ?

AWD : Nous faisons une lecture mitigée de cette décision. Etre actionnaire majoritaire n'est pas une fin en soi pour nous au niveau

On sait que la société Sadex a décidé de se retirer de Yatela pour des raisons techniques et a fermé la mine alors que les réserves n'ont pas été épuisées, peut-on douter de la bonne foi de cette Société, n'y a-t-il pas de non-dit ?

AWD : Nous ne sommes pas des enfants pour croire à ces arguments. Quelle raison technique ? Est-ce que la société Sadex a



battre dans le cadre du processus de relecture en cours du code minier de 2012 pour l'augmentation de la part de l'Etat dans le capital social des entreprises minières ?

AWD : L'augmentation saine de la part de l'Etat dans le capital social des entreprises minières est une bonne chose. Nous ne souhaitons pas une augmentation à partir de n'importe quelle ressource. Nous ne voulons pas créer des problèmes pour les générations futures. Nous voulons des ressources qui vont nous permettre d'exister en tant qu'Etat indépendant. Autrement dit nous rejetons catégoriquement toute ressource qui nous impose de rester sous perfusion des bailleurs de fonds.

peut gérer une entreprise à fortiori minière. Nous pensons aujourd'hui que l'administration minière malienne n'est pas préparée pour faire face à un tel défi puisqu'aucun indice n'existe dans ce sens à l'heure actuelle.

Quelles sont les propositions de la Coalition PCQVP-Mali et ses recommandations à l'endroit du département des mines et du pétrole du Mali.

AWD : Nous invitons les plus hautes autorités à communiquer par rapport à cette décision. Nous ferons des recommandations suite à l'analyse de leur communication. La mise en œuvre de nos recommandations par l'Etat prendra en charge les préoccupations de la population.

Propos recueillis par IS

Ce Bulletin est réalisé par PCQVP - Mali avec l'appui technique et financier de OSIWA



CODE MINIER : La Société civile s'organise pour la relecture

Le 23 janvier, la Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP - MALI) dans le cadre de son programme OSIWA a organisé un atelier de mobilisation de la société civile autour du processus de relecture du code minier à la " Maison du partenariat Anger / Bamako). La rencontre avait pour but d'assurer une mobilisation durable de la société civile sur le processus de relecture du code minier et l'animation constante du collège de la société civile afin de renforcer la compétence des autres acteurs de la société civile pour faire entendre leur voix sur le processus en cours au Mali.



Présidé par M. Abdoul Wahab Diakité, président de la Coalition malienne Publiez Ce Que Vous Payez et président du Collège de la société civile siégeant au Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, cet atelier avait pour but de mobiliser de façon durable les membres de la société civile autour du processus de relecture du Code minier en cours et de renforcer les compétences et les capacités des autres acteurs de la société non membres du comité de pilotage ITIE au Mali.

Cet atelier organisé par PCQVP-Mali, entre dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'appui au processus de réforme du code minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés affectées par les opérations minières au Mali avec l'appui technique et financier d'OSIWA.

PCQVP-Mali dans son souci constant d'assurer une participation " large et entière " des autres membres de la société civile à commencer par présenter aux acteurs la Position de la société civile sur le code minier et les nouvelles exigences du secteur minier

Le présentateur de PCQVP-Mali a laissé entendre que la participation de la société civile au processus de réforme minière constitue un élément fondamental pour atteindre les objectifs d'une répartition juste et équitables des ressources du secteur minier au Mali.

Ainsi, au cours des discussions, il est apparu, qu'à la relecture de la mouture actuelle du code minier, il y a des avancées mais il y a toujours des aspects qui n'ont pas changé. " Par rapport à l'établissement des conventions, il y a une dizaine de convention

mais très souvent on demande à l'Etat de signer les avenants. Généralement le contenu de ces avenants est ignoré par les populations. Les modalités d'attribution des titres miniers sont soumises à des conditions qui ne donnent plus la priorité au premier venant mais il y a actuellement l'opportunité pour le gouvernement d'ouvrir un appel d'offre. Ce qui est important c'est que la société civile doit veiller à la bonne exécution de ce processus. On ne délivre qu'une seule autorisation d'exploitation pour tout le reste ce sont des permis. La création des fonds de développement local est une avancée mais la société civile doit être vigilante dans la gestion de ce fonds. Les OSC peuvent renforcer leurs compétences en organisant des voyages d'échange pour s'inspirer de l'expérience des pays voisins ".

Par rapport à la fiscalité c'est la clause de stabilité. Les compagnies doivent tenir compte des besoins des communautés dans la réalisation de certaines actions. " Concernant les mesures environnementales il y a une avancée, elles prennent en compte la phase recherche ".

Par rapport au règlement des litiges, les investisseurs veulent une garantie par rapport aux procédures.

La responsabilité des OSC est très forte et nous devons mener un combat fort pour que l'Etat prenne des engagements forts. .

Dans sa présentation sur l'ITIE, le Coordinateur de PCQVP-Mali M. Nouhoum Diakité a rappelé que l'adoption d'un code de conduite de la société civile a pour but de mutualiser les connaissances pour une bonne gouvernance des ressources extractives et de fixer les règles de participation des représentants de la société

civile dans le Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.

Les représentants de la société civile membres du Comité de Pilotage ITIE doivent rendre compte aux autres membres de la société civile non membres du Comité de Pilotage. Et la rencontre a servi de cadre pour présenter le Plan de Travail 2020 ITIE-Mali adopté le 06 janvier 2020 pour un coût total de 592 millions dont 49% de financement de l'Etat soit 294 millions et 51% pour les partenaires soit 297 millions. Il a rappelé que la norme ITIE 2016 stipule que " *la compréhension du public des revenus et des dépenses du gouvernement sur la durée est susceptible de contribuer au débat public et de faciliter le choix d'options appropriées et réalistes favorisant le développement durable* ".

Ainsi, dit-il, le Comité de Pilotage est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail entièrement chiffré et compréhensible avec les échéances de déclaration et de validation fixées par le Conseil de d'Administration de l'ITIE.

Dans sa revue du plan de travail, le Comité de Pilotage devra envisager d'étendre le périmètre de déclarations de l'ITIE notamment pour tenir compte des questions telles que la gestion des revenus et des dépenses, les paiements de frais de transports, les dépenses sociales discrétionnaires, les transferts infranationaux ponctuels, la propriété réelle et les contrats conformément à l'exigence.

Le groupe multipartite est tenu de documenter ses discussions et ses décisions et d'inclure un calendrier de mise en œuvre compatible avec les échéances de déclaration et de validation fixée par le Conseil d'Administration de l'ITIE. IS

8ÈME ÉDITION DES JOURNÉES MINIÈRES ET PÉTROLIÈRES DU MALI

Des milliers de participants, une centaine de stands pour exposer les potentialités du pays

La 8e édition des Journées minières et pétrolières (JMP 2019) s'est déroulée du 12 au 14 novembre au CICB, sous la présidence du Premier ministre Dr Boubou Cissé. Cette Conférence et Exposition Internationale sur l'Industrie Minière et Pétrolière de notre pays est organisée par le ministère des Mines et du Pétrole, en association avec AME Trade Ltd, Royaume-Uni. Placées sous le thème : " Développer durablement les secteurs minier et pétrolier maliens au profit des générations futures " , ces JMP 2019 ont regroupé des milliers de participants dont plusieurs experts internationaux qui ont découvert les potentialités minières et pétrolières du Mali à travers une centaine de stands d'exposition.

Tous les acteurs de l'exploration et de l'exploitation du secteur minier ainsi que les sociétés et entreprises travaillant dans le secteur prennent part à ce rendez-vous d'envergure internationale. Les JMP 2019 ont été un événement minier complet comprenant: une conférence de trois jours sur le secteur minier et pétrolier, une exposition commerciale, une salle dédiée à la promotion de licences. Il a été aussi prévue une visite de site minier et des moments dédiés au réseautage (dîner de gala, cocktail etc).

Les objectifs assignés à ces JMP 2019 étaient l'information des parties prenantes des réformes visant à faciliter les investissements dans les secteurs miniers et pétroliers ; l'identification des solutions de financement innovantes qui peuvent s'appliquer aux projets et aux services miniers de grandes et de petites envergures ; l'amélioration de la qualité et l'accès aux données relatives à l'infrastructure géologique du Mali ; la diversification du secteur minier au Mali, en analysant des nouvelles opportunités d'exploration et de production minière et pétrolière.



Il s'agissait aussi d'établir des liens entre le secteur minier et d'autres secteurs afin de stimuler des activités économiques diverses, d'ajouter de la valeur à la production minière du Mali via la transformation locale, de protéger l'environnement social et naturel à travers le développement de contenus locaux, les bonnes pratiques et le développement durable.

Dans son intervention, la ministre des Mines et du pétrole, Mme Lelenta Hawa Baba Ba a rappelé que le secteur minier malien connaît depuis ces dernières années, un accroissement substantiel de production et des retombées économiques, sociales et financières pour le développement du pays. Les différentes embellies constatées aussi bien au niveau des exportations d'or, des recettes fiscales engrangées et des emplois créés sont le fruit de l'amélioration du climat des affaires intervenue à la suite des réformes institutionnelles, législatives et réglementaires entreprises par les autorités.

Ces réformes ont permis de jeter les bases d'un partenariat fécond entre les différents acteurs du secteur. Elle a souligné que les perspectives de développement de notre secteur minier sont réelles et prometteuses eu égard aux convoitises pour les permis de recherche portant sur l'or et d'autres substances, les conventions d'établissement concernant l'or et surtout le pétrole au sujet duquel les résultats obtenus sont encourageants.

Dans la même veine, au Mali, des accumulations de gaz hydrogène, naturel ont été mis en évidence à 60 km de Bamako.

Par ailleurs, des études géologiques ont identifié un potentiel important pour une base de ressources diversifiées comprenant, en plus de l'or, le phosphate, le calcaire, le sel, la bauxite, le fer, le manganèse, le lithium pour lesquels les investisseurs privés sont attendus.

La ministre a annoncé la découverte par Timbuktu ressources SARL d'un important gisement de lithium dont les réserves ont été estimées à 31 200 000 tonnes.

Pour le gouvernement, le nouveau code minier, tout en préservant l'attractivité de notre pays en terme d'investissement va permettre de corriger certaines insuffisances constatées dans le précédent code et adapter notre législation minière aux dispositions du code minier communautaire qui vient d'être adopté par l'UEMOA.

Le premier ministre Dr Boubou Cissé d'assurer que le secteur minier veillera à la promotion d'une exploitation équitable et optimale des ressources minières en vue d'une large croissance durable et d'un développement social et économique soutenu visant à améliorer le bien-être des Maliens. Aussi, il a relevé que le thème des JMP 2019 " Développer durablement les secteurs minier et pétrolier maliens au profit des générations futures " cadre parfaitement avec l'objectif spécifique du CREDD 2019-2023 relatif au secteur qu'est " diversifier et intégrer la production minière à l'économie nationale comme vecteur de développement durable "

Il faut souligner que les Journées se sont poursuivies avec des panels et des expositions durant trois jours au CICB.

ASSEMBLEE MONDIALE DE PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ Des changements stratégiques pour promouvoir la redevabilité,

Près d'un millier d'acteurs de la société civile se sont réunis à Dakar (Rép. Du Sénégal) du 29 au 31 janvier 2019, au cours de l'Assemblée mondiale de PCQVP. Elle a été l'occasion pour les membres de PCQVP au plan mondial d'approuver la nouvelle stratégie de PCQVP et ses objectifs mondiaux pour 2020-2025, avec un certain nombre de changements stratégiques importants pour promouvoir la redevabilité, la participation des citoyens, l'espace civique et le renforcement du mouvement. Cela a été le point culminant d'un processus intense des années d'élaboration d'une stratégie de consultation pour guider le travail de la coalition mondiale Publiez Ce Que Vous Payez.



L'Assemblée mondiale est la réunion stratégique triennale de PCQVP. C'est l'occasion pour les membres et les partenaires du monde entier de se réunir pour discuter des tendances du mouvement de transparence et de responsabilité, élaborer des stratégies autour des principaux axes de développement dans le secteur extractif et apprendre les uns des autres. Elle est également la plus haute instance dirigeante de PCQVP et, en tant que telle, la réunion a offert l'occasion aux membres de discuter de l'orientation stratégique future.

Elle est une excellente occasion pour les coalitions PCQVP à travers le monde de partager leurs expériences.

" Nous voulons créer un espace pour réfléchir sur le secteur extractif et partager nos réussites et les défis qui se posent entre nous, alors que nous travaillons pour un monde où les ressources naturelles sont une bénédiction, pas une

malédiction ". La première journée, a été consacrée à la discussion, l'analyse et à l'adoption de la stratégie mondiale 2020-2025 de Publiez ce que vous payez, à travers un certain nombre de conversations en plénière et en petits groupes.

Information et transparence comme outils de changement

Cette conversation interactive a permis de discuter des réalisations globales du mouvement pour la transparence et la redevabilité à ce jour, en mettant l'accent sur les succès et les défis des campagnes internationales pour promouvoir la transparence des revenus, le droit à l'information, la justice fiscale et la justice sociale pour les hommes et la transparence des contrats dans le secteur de l'extraction.

Citoyens, participation et pouvoir

Cette conversation interactive a discuté de la manière de changer le comportement des leaders

et d'assurer une plus grande participation des citoyens et de plus grands bénéfices du secteur extractif pour eux. Les participants ont discuté également de la manière dont ils peuvent utiliser leur pouvoir collectif pour répondre à la réduction de l'espace civique et se protéger avec comme modérateur principal Me Alioune Tine, Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, Sénégal.

Les travaux de la 2e journée ont été une excellente occasion pour les membres de PCQVP de partager les connaissances, les compétences et les expériences pour habilitier la coalition afin qu'elle exécute la stratégie mondiale. Cela a impliqué différents espaces d'apprentissage sous la forme d'ateliers de renforcement des capacités sur l'élaboration de stratégies de plaidoyer, en travaillant avec les données d'extraction, les techniques de négociation dans les groupes multipartites de

l'ITIE. :

Le dernier jour de l'assemblée mondiale a été consacré à l'adoption de la version révisée du manuel de gouvernance de PCQVP et à l'élection du nouveau conseil mondial de PCQVP qui dirigera la mise en œuvre de la stratégie mondiale.

L'assemblée mondiale est un moment clé pour renforcer le mouvement, de "relier les pointillés" à l'échelle nationale, au niveau transnational, et à l'étranger afin que l'impact du mouvement mondial PCQVP soit plus que la somme de ses parties.

Afin il faut rappeler que la Coalition PCQVP-Mali a fait une participation mémorable à cette Assemblée Mondiale en remportant le prix du concours de la meilleure photo. Des commentaires sur l'assemblée mondiale ont été recueillis au moyen d'un questionnaire. Sur la base des réponses recueillies auprès de 101 participants, la satisfaction globale a été très élevée, atteignant 8 sur 10 (10 correspond à "extrêmement satisfait"). Les aspects de l'assemblée que les participants ont trouvés les plus utiles sont : les séances



de renforcement des capacités, l'occasion de réseautage et de partage d'expériences avec d'autres membres et les journalistes, l'accent mis sur l'égalité des sexes

Les séances ayant attiré le plus l'attention des participants furent les débats sur la transparence animés par plusieurs orateurs, ceux sur le suivi des données animés par la School of Data, ainsi

que la séance sur le pouvoir animée par le professeur John Gaventa.

Les participants ont suggéré un nombre moindre de séances avec des conversations plus poussées, avec plus de possibilités d'interagir et de collaborer avec les autres. Il a été suggéré que PCQVP étudie aussi la possibilité de diffuser les séances pour ceux qui ne pourront y assister. ND

TIEMOKO TRAORÉ

RÉALITÉ RURALE ET EXPLOITATION AURIFÈRE AU MALI

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE
DU CAS DE LA COMMUNE DE SANSO

L'Harmattan / 2020



Ce livre analyse les changements intervenus au niveau social en concomitance à l'exploitation industrielle de l'or, dans la commune rurale de Sanso qui se situe dans le sud du Mali.

En approfondissant l'interaction entre les populations autochtones et les différents pôles du pouvoir (allant du domaine de la politique à celui de l'économie minière), cette étude s'est efforcée d'élucider les divergences entre les attentes de tout un chacun et les réalisations ou, encore, les quiproquos nés de l'impossibilité de composer les intérêts fort dissemblables des acteurs sur place.



Tiemoko Traoré est titulaire d'un doctorat en anthropologie à l'Université F. Rabalais de Tours (mention Sciences Sociales : Villes & Territoire). Chercheur associé à l'UMR 6173 CLTERE.S. (Cité, Territoire, Environnement et Société), il est enseignant-chercheur à l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako. Parallèlement à ces recherches scientifiques, il conduit des réflexions sur les programmes de développement social, éducatif, agricole, sanitaire et environnemental.

EUR0 27,00

ISBN (ITALIA) 978-88-7802-374-9
ISBN (FRANCE) 978-2-336-51874-5

MISE EN OEUVRE DE LA VISION 2025

PCQVP Afrique Francophone affine sa stratégie

Trois priorités collectives ont été identifiées pour la région Afrique Francophone dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision 2025 pour les trois années à venir: justice fiscale; espace civique; impacts et coûts environnementaux et sociaux. Objectif : Favoriser la mobilisation d'autres organisations dans la gouvernance des ressources naturelles.



Atelier Régional Afrique Francophone
Elaboration du plan de mise en œuvre de la Stratégie « Vision 2025 » de PCQVP

17 – 19 Juillet 2019, Abidjan, Côte-d'Ivoire



OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR WEST AFRICA



FORD FOUNDATION

Après les propos introductifs des représentants des instances de PCQVP - dont le Conseil Mondial (Mariatou Amadou), le Comité de Pilotage Afrique (Tiemoko Souleymane Sangaré) - Éric et Demba ont rappelé les objectifs de l'atelier régional et la méthodologie de travail pendant les trois jours de réunion.

En guise de rappel, Éric a présenté aux participants les quatre objectifs globaux de la Vision 2025. Il a présenté chaque objectif avec les détails et les résultats attendus.

Puis, l'ensemble des seize coalitions ont présenté tour à tour le contexte de leurs pays respectifs et les trois priorités sur lesquelles elles comptent mettre l'accent. Au-delà des trois priorités telle que demandé dans le questionnaire en ligne, certaines coalitions ont ajouté d'autres thématiques qui requièrent leur attention.

À la suite de la présentation des priorités nationales, chaque sous-région s'est réunie pour identifier des opportunités d'actions collectives (plaidoyer/campagnes, recherche, événement parallèle) dans leur contexte.

Des grandes thématiques ont déjà été identifiées comme étant communes aux deux sous régions durant les travaux de la première journée : Où va l'argent généré par les industries extractives ? Qui en tire profit ?

Comment compenser l'impact et les coûts environnementaux liés à l'industrie extractive ?

Le débat a porté sur la transversalité de certaines questions, ainsi que sur le sujet de l'espace civique. En Afrique centrale,

on assiste à un retour sur les mêmes phénomènes qu'on a connus il y a une dizaine d'années comme l'endettement et le manque de clarté sur les revenus générés par l'exploitation pétrolière/minière. Nous en sommes encore en 2019 à réfléchir aux questions qui ont généré l'établissement du réseau PCQVP: où va l'argent? Comment ces revenus sont-ils utilisés? Et cela risque d'exposer encore plus la société civile.

Une nouvelle dimension dans le secteur en Afrique centrale est représentée par les investissements massifs de la Chine. Une autre thématique importante est le commerce des matières premières qui continue à être très opaque et représente des revenus très importants pour un nombre de pays.

Cartographie des priorités sous régionales dans le cadre de la Vision 2025

L'exercice suivant a consisté à visualiser les priorités sous régionales dans le cadre de la Vision 2025. Il a été rappelé qu'il est important de se mettre d'accord sur la finalité des priorités que nous nous fixons: quel est le changement par exemple que nous voudrions déclencher à travers le suivi des revenus générés par l'exploitation? Quel est le but ultime de la transparence des revenus (par exemple le recouvrement des avoirs)?

Cet exercice a permis de mieux apprécier la transversalité de beaucoup de priorités sous régionales à travers l'ensemble des quatre objectifs de la vision 2025.

Le représentant du PGO a noté que les industries extractives sont devenues une thématique priori-

taire pour le PGO. 10% des 4000 engagements PGO qui ont été pris entre 2011 et aujourd'hui sont reliés au secteur des industries extractives. Le tiers des engagements ont pu ouvrir les gouvernements. Lutte contre la corruption (y compris propriété réelle), espace civique, genre et l'accès à la justice ont été identifiés comme priorités PGO pour la région Afrique de l'ouest.

Le processus de "co-création" des plans d'action nationaux PGO ainsi que la mise en œuvre des engagements représentent des opportunités d'influence pour la société civile, y compris les coalitions PCQVP. Il y a aussi des possibilités de financement, y compris mini-financement et de plus larges subventions pour les ONGs. Des fonds du PAGOF/AFD peuvent être utilisés pour soutenir l'accession de nouveaux pays au PGO.

Le représentant d'OSIWA a rappelé que PCQVP est un partenaire privilégié pour faire avancer la bonne gouvernance et les droits humains en Afrique de l'Ouest. OSIWA travaille également avec les gouvernements qui entreprennent des réformes progressives. Madagascar et RDC pourraient bénéficier de soutien d'autres Fondations Open Society. Il est important d'être spécifique au niveau des objectifs de plaidoyer dans les propositions de projets.

Les coalitions sont aussi encouragées à soumettre des projets le plus tôt possible en janvier plutôt que d'attendre. Corruption, transparence, gouvernance extractive, sécurité alimentaire, éducation et santé, justice fiscale, migration, integration and commerce régional sont des thèmes d'inter-



Opportunités présentées par le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

vention pour OSIWA.

La discussion a porté sur les opportunités présentées par le PGO pour faire avancer la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives, en tant qu'outil complémentaire de l'ITIE. Il a été noté que beaucoup de plans d'action nationaux du PGO incluent des actions relatives à la transparence et la bonne gouvernance du secteur des IE, y compris de la part de pays qui ne mettent pas en œuvre l'ITIE. Les industries extractives sont même souvent la catégorie de secteur industriel la plus représentée dans les engagements PGO.

Le PGO et l'ITIE ont signé un accord de collaboration l'année dernière afin de coordonner leur action autour des thématiques suivantes : propriété réelle, entreprises d'Etat, transparence du marché des matières premières, transparence des contrats, données ouvertes.

Une analyse préliminaire des engagements PGO montre que les plans d'action nationaux peuvent renforcer, accélérer ou même aller au-delà des exigences de la norme ITIE, comme par exemple dans le cas de la transparence des contrats, la divulgation des contrats ou des coûts/impacts environnementaux.

Il est important que les coalitions nationales mènent une réflexion sur la pertinence de s'engager sur un plaidoyer pour la mise en place ou l'avancement du PGO dans leurs pays respectifs et pren-

dre en compte les défis et les opportunités que le PGO présente pour l'agenda de PCQVP. La Côte d'Ivoire et le Burkina ont échangé leurs expériences respectives dans ce domaine. Le Secrétariat PCQVP peut soutenir l'échange d'expériences sur le PGO entre coalitions dans la région.

La session a permis également au représentant de l'Afrique francophone au Conseil d'Administration, Brice MACKOSSO, de rappeler le mode de gouvernance de l'ITIE et sa mission consistant entre autre à défendre le point de vue du groupe dont il assure la représentation. Brice a recommandé une rencontre des dix membres de la société civile pour ensemble définir un agenda commun au sein de l'ITIE.

Il a également insisté sur la nécessité de saisir les processus de validation comme une opportunité pour la société civile pour communiquer sur les sujets qu'elle juge préoccupants, et sur la façon dont elle a été impliquée dans la mise en œuvre du processus ITIE au niveau national, comme le lui permet le Protocole de la Société Civile (partie intégrante de la Norme).

Concernant ce Protocole de la Société Civile, Éric BISIL l'a présenté comme un outil d'évaluation qui permet au Conseil d'Administration d'apprécier le niveau de mise en œuvre de l'exigence 1.3 relative à l'engagement de la société civile.

Transparence des contrats

La session a discuté de la nouvelle obligation de l'ITIE de divulguer tous les contrats signés après janvier 2021 et d'encourager la publication des contrats signés avant cette date. Les participants du Congo Brazza, de la Guinée et du Burkina ont réfléchi à l'accès et à l'utilisation des informations contenues dans les contrats (et leurs annexes) pour lutter contre la corruption et sur la manière d'intégrer la divulgation des contrats dans la loi. L'importance de connaître la propriété réelle pour compléter l'information contenue dans les contrats a également été notée.

Enfin, les échanges, Elisa a rappelé les prochaines étapes qui consistent notamment à collecter les priorités identifiées dans les autres régions où travaille PCQVP, élaborer un seul document commun restituant les priorités de toutes les régions, soumettre les priorités au Conseil Mondial lors de sa prochaine réunion (conférence téléphonique en septembre) pour analyse et approbation, préciser les rôles et responsabilités aussi bien du Secrétariat que les coalitions, adopter un document final de plan de mise en œuvre de la Vision 2025 avant la fin de l'année.

Les participants ont globalement manifesté un sentiment de satisfaction quant aux objectifs fixés dans le cadre de cet atelier de l'Afrique de l'Ouest Francophone.



PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

FICHE D'INFORMATION



À PROPOS DE PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

Pour un monde où tous les citoyens bénéficient de leurs richesses pétrolière, gazière et minière

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes le premier réseau mondial d'organisations de la société civile luttant pour la transparence et la redevabilité dans les industries pétrolière, gazière et minière. Depuis notre création en 2002, notre réseau mondial s'est agrandi pour atteindre plus de 700 organisations membres à travers le monde, y compris des groupes spécialisés dans les droits humains, le développement, l'environnement et des organismes confessionnels.

QUELS SONT LES ENJEUX AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS ?

Certains des pays les plus pauvres au monde sont également les plus riches en pétrole, gaz et minéraux. C'est en partie dû au manque de transparence et de reddition des comptes dans une industrie qui est l'une des plus corrompues au monde.

QUE VOULONS-NOUS RÉALISER ?

Nous voulons réduire les possibilités de corruption en permettant aux citoyens de jouer un rôle dans la façon dont leurs ressources naturelles sont gérées.



Croissance économique, développement, égalité, moins de corruption et des institutions plus fortes

Publiez Ce Que Vous Payez est une organisation caritative enregistrée (Organisation caritative enregistrée sous le numéro 1170959)

www.publishwhatyoupay.org/fr